

Image not found or type unknown



Mise sous tutelle d'un membre de la famille

Par **adelas76**, le **13/07/2015** à **07:51**

bonjour

un membre de ma famille (ma sœur) a l'intention de mettre sous tutelle ma mère qui a des problèmes cognitifs.

cependant, je suis opposé à cette mise sous tutelle donc j aimerais savoir si je serai tenu au courant par le juge des tutelles par la démarche de ma sœur et pourrais je m opposer à cette mise sous tutelle et,si oui, comment ?

merci pour votre réponse